

Prix Master 2 – Institut de l'Estran

1 – L'institut de l'Estran

L'institut de l'Estran est une association loi 1901 qui a été créée dans le cadre du suivi de l'environnement et de la biodiversité de l'île de Saint-Riom, dans la baie de Paimpol.

L'institut a pour objet l'étude, l'information, la diffusion et la sensibilisation sur les thèmes liés à la préservation de l'environnement des petites îles et de leurs estrans.

L'île de Saint-Riom est une île privée et habitée de 9,8 ha qui fait partie de la zone Natura 2000 du Tregor-Goëlo. Elle est soumise aux exigences de préservation et de restauration de l'environnement sous contrôle et avis du Conservatoire du littoral.

Afin d'encourager les recherches sur ces milieux littoraux et habitats spécifiques des petites îles et leurs estrans, le conseil scientifique de l'Institut a décidé de doter d'un prix des mémoires de Master 2 portant sur ces thématiques.

2 - Le règlement du Prix

Le prix annuel de master 2 « Institut de l'Estran », entend récompenser les travaux de recherche fondamentale ou appliquée, traitant des problématiques en sciences de l'environnement liées à la connaissance et à la gestion des espaces littoraux et insulaires du territoire national, dans les disciplines relevant des **sciences économiques, géographiques et biologiques**.

A travers ce prix, l'Institut de l'Estran entend encourager les jeunes chercheurs des universités françaises dont les travaux, dédiés au continuum et à l'interface terre-mer, seront jugés originaux et prometteurs dans le croisement des problématiques milieux / habitats.

Ce prix concerne les étudiants :

- inscrits dans l'année en cours dans une Université française délivrant un diplôme de master 2 reconnu par l'Etat.
 - classés parmi les trois meilleurs mémoires de leur promotion dans chacune des disciplines (Economie, Géographie, Biologie).
- Le lauréat dans chaque discipline recevra un prix de 1.000 euros.

3 – Candidatures

- Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de master obtenu avant le 15 octobre 2019.
- Le mémoire doit porter sur un sujet correspondant à la thématique définie dans le règlement ci-dessus.
- Le dossier doit comporter :
 - la fiche de candidature complétée (annexe 2);
 - un résumé du mémoire (3 000 signes maximum) ;
 - une synthèse du mémoire de 20 à 25 pages maximum (3 000 signes par page), illustrations comprises ;
 - le document de présentation de la soutenance ainsi que
 - la note et le classement officiels délivrés par le jury du master au mémoire (attestation signée du directeur de la formation ou tuteur universitaire).
- Les candidats retenus à l'issue de la sélection seront informés individuellement avant le 30 novembre 2019
- Le nom des lauréats sera connu le 15 décembre 2019 au plus tard.
- Le prix sera honoré en présence du lauréat, du tuteur universitaire et du maître de stage ayant encadré le mémoire.
- Le dossier de candidature doit être envoyé sous format numérique et en version papier en trois (3) exemplaires avant le 15 octobre 2019, à :

Institut de l'Estran
c/o ESL (PAD – SAINT RIOM) – 40, rue La Boétie, 75008 Paris.

Contacts : Laure Fournier, Présidente

Mobile : +33 (0)6 20 89 80 62

direction@pad-saint-riom.com

dossier téléchargeable sur le site

www.institutdelestran.fr

Annexe 1 : Fiche de candidature

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Intitulé du mémoire :

Date de soutenance :

Université ou établissement de rattachement :

Nom de la formation et de la mention :

Nom du directeur de la formation :

Nom du directeur de mémoire ou du tuteur universitaire :

Nom du maître de stage :

Membres du jury de soutenance (indiquer le statut et la discipline) :

